

La Chronique Syndicale

des producteurs de pommes de terre du Québec

Numéro de convention de la
Postes-publications 41298539

Volume 2, Numéro 1, Mars 2007

MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'HEURE DES BILANS



Après huit années à la présidence de votre Fédération et à la veille de laisser ma place, je crois qu'il serait pertinent de vous présenter une rétrospective de ces huit belles années, sous forme de bilan. Il est toujours bon de prendre un recul, de regarder d'où l'on vient pour mieux déterminer où on devrait aller.

Cela est d'autant plus vrai pour votre Fédération qu'il faudra dorénavant analyser la production de pommes de terre au Québec en fonction des paramètres suivants : la période précédant la découverte et la période post-découverte du nématode !

D'abord redresser la situation financière de la Fédération

Je ne vous cacherai pas que lorsque j'ai accepté la présidence en 1999, la situation financière de la Fédération n'était pas très rose. Elle traînait toujours une dette reliée à une proposition concordataire de 850 000 \$, qui devait se finaliser en 2000.

Le principal défi consistait alors à gérer les finances de façon serrée tout en étant dynamique et actif dans le développement de la production. Il fallait en outre, regagner la confiance des producteurs envers leur Fédération pour qu'ils acceptent d'y investir

davantage pour soutenir le développement de la production.

Je crois que ce défi fut relevé avec succès. Bien sûr, la situation financière de la Fédération demeure fragile mais nous disposons actuellement d'assez de marge de manœuvre pour agir et travailler au développement de la production. Je m'en voudrais toutefois de ne pas préciser qu'une indexation régulière de vos contributions, comme le fait l'UPA, serait souhaitable pour garantir plus de stabilité.

Être présents

Les enjeux de la production débordent les limites de la province, voire même, du pays. La découverte d'un parasite dans un État américain a des répercussions chez nous au Québec. La mondialisation des marchés, et ce qui vient avec, constitue une nouvelle réalité avec laquelle vous avez et vous aurez à apprendre à vivre. Cela ne veut pas dire qu'il faut rester les bras croisés et la subir.

Au cours de mes mandats, j'ai toujours eu comme philosophie qu'il fallait que la Fédération et les producteurs du Québec prennent leur place tant sur la scène nationale qu'internationale. Je ne crois pas à la politique de la chaise vide pour faire avancer nos revendications. La Fédération a été très présente au sein du Conseil canadien de

l'horticulture, du sous-comité national semences, du Conseil québécois de l'horticulture, de la table filière et à toutes les instances qui étaient jugées pertinentes.

Depuis deux ans, nous avons accepté de participer aux efforts de concertation du groupe des « Producteurs unis du Canada - United Growers of Canada ». Ce groupe a été formé dans la foulée de son homologue américain, dont le but principal est de concerter les producteurs afin d'obtenir de meilleurs prix pour leurs pommes de terre.

Même si le groupe canadien a encore des preuves à faire pour démontrer sa totale pertinence, nos réunions fréquentes et nos travaux de concertation ont joué un rôle crucial dans la réouverture rapide des frontières après la découverte du nématode au Québec. De plus, le Québec ne se contente pas d'un rôle passif au sein de cette organisation mais il a pris le leadership dans la négociation d'éventuelles ententes, via United, avec les provinces productrices voisines dont la production a une influence directe sur les prix du marché québécois.

C'est également par l'entremise de United que sera mis en place, en 2007, un nouveau système de suivi des inventaires canadiens plus précis et plus efficaces. L'information straté-



gique, lorsqu'elle est bien utilisée, peut amener beaucoup de sous dans la poche des producteurs.

Dans un autre domaine, la Fédération a été très impliquée dans la prise en charge, par le milieu, du Centre de Semences Élite de Manicouagan qui est le principal fournisseur des semences de hautes classes au Québec. La Fédération ne pouvait laisser passer cette occasion de prendre part au développement futur de la production au Québec. Il fallait répondre « présents ! » à cette opportunité. Le syndicalisme et la mise en marché sont indissociables.

Lorsque l'on mentionne que l'UPA est une organisation syndicale, on oublie souvent de mentionner qu'il s'agit d'un syndicat de PME qui regroupe des milliers d'entrepreneurs ayant choisi de mener eux-mêmes leurs affaires et qui investissent dans l'économie et créent des emplois.

C'est en quelque sorte un Conseil du patronat pour entreprises agricoles. Des entreprises majoritairement familiales et qui doivent le demeurer !

Nous ne pouvons peut-être pas compétitionner au niveau de la taille de nos fermes avec les Américains mais nous pouvons le faire, de réseau à réseau.

La Loi sur la mise en marché est un coffre d'outils mis à la disposition des producteurs agricoles, principalement dans le but de leur permettre de se donner un rapport de force avec les acheteurs qui serait très faible, dans un contexte de concentration accélérée et de mondialisation.

L'action collective demeure le meilleur moyen de disposer de ces outils. Le plus bel exemple est constitué des producteurs de croustilles qui ont négocié, après des luttes difficiles, des conventions de mise en marché avec leurs acheteurs. Leur approche collective et leur solidarité, fortes de l'appui de la Fédération et de l'UPA, a permis d'obtenir des gains monétaires

de plus de 3,5 M \$ au cours des années de mes mandats. Le Plan conjoint a permis à ce groupe de producteurs, d'utiliser de façon optimale, les outils de la Loi sur la mise en marché et de faire une mise en marché ordonnée dans la croustille.

Les producteurs de semences ont également utilisé le coffre à outils de la Loi, afin d'améliorer leur sort et de rendre viable leur production. Leur dynamisme et leur solidarité ne se sont pas démentis au cours des dernières années, ce qui leur a en outre, permis d'obtenir plus de 250 000 \$ de subventions pour mettre en place un programme de certification contraignant et obligatoire. La participation nombreuse des producteurs aux multiples réunions ne s'est pas démentie au fil des ans, une preuve une fois de plus que syndicalisme et mise en marché font bon ménage.

C'est un message que les producteurs de la catégorie prépelage ont également bien compris, eux qui ont négocié des conventions de mise en marché avec les transformateurs et dont les gains, même s'ils sont moins importants en apparence que dans la croustille, permettront une mise en marché mieux ordonnée et une dépendance moins grande de cette catégorie envers les prix en dents de scie du marché frais.

Ce message est d'autant plus pertinent que la catégorie table, malgré un travail acharné et continu des producteurs concernés, ne dispose pas vraiment encore d'outils capables d'assurer une mise en marché ordonnée qui permettrait aux producteurs de ramasser le 2 \$ du quintal qu'ils laissent sur la table (c'est le cas de le dire) à cause de la désorganisation. J'y reviendrai plus loin.

Le syndicalisme agricole peut également prendre la forme d'un syndicalisme de partenariat, tel que la Fédération l'a démontrée dans son approche avec les dirigeants des trois principales chaînes d'alimentation au Québec. Sous mon leadership, j'ai

toujours cru que l'on devait améliorer nos relations avec les dirigeants des chaînes, qui constituent un débouché majeur et incontournable pour nos produits.

La mise en place de la phase I du programme d'inspection de la qualité en 2000, malgré l'opposition farouche de certains désireux de maintenir un statu quo qui leur est avantageux, fut un élément clef dans le développement de relations continues et constructives avec les chaînes. Ces programmes facilitent l'implantation du Fonds de publicité et promotion, une idée de la Fédération qui a fait l'objet d'une forte opposition de certains acteurs de la filière, auxquels les chaînes sont partenaires. Ce Fonds jouit aujourd'hui d'une réserve de plus de 500 000 \$ qui serviront à promouvoir la pomme de terre vendue à l'état frais, qui en a grandement besoin.

Ces contacts réguliers avec les dirigeants des chaînes a fait avancer une autre idée qui nous tenait à cœur, soit la négociation d'ententes de mise en marché avec les chaînes. Concrètement, ces ententes (déjà signées avec Métro et Sobeys - IGA) permettront d'accroître les parts de marché des pommes de terre du Québec dans nos épiceries, d'identifier et de mettre en place des moyens de mieux positionner la pomme de terre du Québec et de la vendre à un prix qui reflète sa valeur réelle et de s'assurer de la fidélité des chaînes à l'égard de notre produit.

La sécurité du revenu : au cœur de nos préoccupations

Le dossier de l'ASRA justifie mon arrivée à la Fédération en 1999. En raison de la désorganisation de la mise en marché de notre produit, notre rentabilité dépendait cruellement de nos programmes de sécurité du revenu. Quelques erreurs dans le calcul des compensations à l'ASRA au cours des années 1996 à 1998, notamment pour les frais de transport des livraisons directes et les coûts de



production pour la lutte au mildiou ont causé un manque de près de 9 millions de dollars sur nos entreprises, qui heureusement ont pu être récupérés à force d'acharnement et d'un contexte politique favorable.

Cet exercice a mis en évidence l'importance d'avoir une mise en marché efficace et ordonnée. Au cours des années 2000 à 2006, la Fédération a travaillé efficacement à sceller les failles qu'ils pouvaient rester au programme ASRA et a exercé une pression constante pour que les producteurs bénéficient d'un modèle de coût de production à jour et d'une enquête de prix représentative.

Comparativement aux autres secteurs sous ASRA, la Fédération a su maintenir une protection suffisante des entreprises, tant au programme ASRA, qu'au CSRA et au PCSRA, tout en maintenant un fonds d'assurance sain.

Mais il ne faut pas se leurrer. Les récoltes des années 2001, 2002 et 2005, qui ont été très bonnes au niveau des prix et ont permis de mettre à flots nos fonds d'assurance, sont le fruit d'un contexte nord-américain favorable et non pas d'une bonne organisation de la mise en marché.

Des enjeux majeurs et des défis emballants pour le futur

Le développement de la production demande des adaptations continues. Au Québec, dans la pomme de terre, il faudra dorénavant parler de l'avant et de l'après découverte du nématode, avec ce que cela implique de menaces et d'opportunités pour notre production.

Je crois sincèrement qu'il faut retourner la situation causée par le nématode en notre faveur et adopter des pratiques culturelles qui, non seulement contrôleront sa propagation, mais positionneront avantageusement notre production en Amérique du Nord. Il est temps d'être proactif et de ne pas attendre de se faire imposer des

mesures contraignantes. Il s'agit là d'un enjeu majeur.

Un autre grand défi qui nous attend consiste à mettre en place les outils et les mécanismes qui nous permettront de faire une vraie mise en marché ordonnée dans la catégorie table, ce qui n'est pas le cas actuellement. Cette désorganisation coûte beaucoup de dollars aux producteurs de la catégorie et des autres catégories. Les producteurs devront se discipliner afin de produire les volumes et la qualité correspondants à la demande. Si ils sont solidaires, ils pourront éventuellement tracer une ligne qui délimitera la réelle valeur de leur produit ou le « juste prix ».

À ne pas douter, l'argent semble suffisant au sein de la filière pommes de terre. Il est juste mal réparti. Il faudra rétablir cette situation.

Par exemple, avec un sac de 10 livres qui se vendrait en moyenne 1,75 \$ au grossiste, tous les acteurs de la filière pourraient bien en vivre. La Loi sur la mise en marché dispose d'outils qui permettent aux producteurs de se doter d'un réel rapport de force avec les acheteurs. Votre Fédération ira aussi loin que les producteurs voudront bien aller dans cette voie.

Car, l'un des principaux défis de toute l'agriculture du Québec, dans un contexte où la Financière agricole accumule des déficits, sera d'aller chercher leur juste part du revenu sur les marchés. Le secteur pomme de terre est très bien positionné pour y arriver.

Je crois que les producteurs de pommes de terre du Québec sont prêts à offrir aux consommateurs une pomme de terre de qualité, salubre, respectueuse de l'environnement, selon les variétés et les caractéristiques désirées.

Encore faut-il que le prix qu'ils reçoivent en retour reflète leurs coûts de production et les efforts qu'ils ont mis pour la produire.

C'est le défi qui attend mon successeur et votre Fédération.

Le travail d'équipe

Seul, je n'y serais pas arrivé.

En l'espace de huit ans, la Fédération a progressé et a pu être remise sur les rails. Mais je n'y serais pas parvenu seul. En cela, je crois avoir su m'entourer des bonnes personnes, mes piliers comme je les appelle. Que ce soit à la mise en marché ou sur le comité sur la sécurité du revenu, les gens avec qui j'ai travaillé en ont brassé des idées et mis des projets de l'avant qui ont largement été couronnés de succès. Je ne vous nommerai pas de peur d'en oublier, mais j'ose espérer que vous vous reconnaissez. Ces personnes, au départ des collègues de travail, sont devenus mes amis et je leur voue un profond respect. En cela, je dois vous dire un merci bien bas.

Bonne continuité !

Pierre Chouinard,
président

La Chronique Syndicale

Rédaction
Clément Lalancette
Denis Pelletier

Révision
Clément Lalancette
Pierre Chouinard

Graphisme et mise en page
Martine De Guille

Impression
CRS Impression

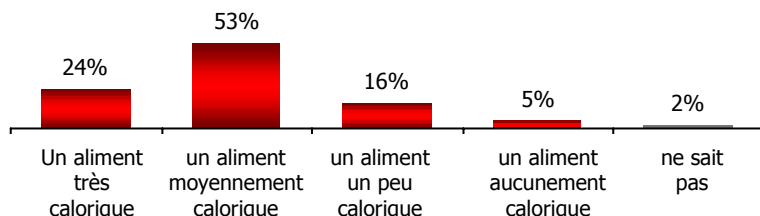
Réalisation
FPPTQ
555, boul. Roland-Therrien, bur. 375
Longueuil (Québec) J4H 4E7
Tél. : 450 679-0530 Fax : 450 679-5595
Courriel : fpptq@upa.qc.ca



Perception des Québécois quant aux calories contenues dans la pomme de terre

- Plus des trois quarts des Québécois interrogés (77%) pensent que la pomme de terre est un aliment moyennement ou très calorique. Ils sont 16% à affirmer que ce légume est une peu calorique et 5% à dire que la pomme de terre n'est aucunement calorique.

Comment décririez-vous la pomme de terre ? Est-ce ... (n=1000)



- Notons que les hommes (28%), les professionnels (29%) et les universitaires (31%) sont significativement plus nombreux, en proportion, à dire que la pomme de terre constitue un aliment très calorique.
- Pour leur part, les femmes (59%) sont statistiquement plus nombreuses à mentionner que la pomme de terre est moyennement calorique.
- Les personnes n'ayant pas d'enfants (6%) et les retraités (8%) ont plus tendance que les autres à dire que la pomme de terre n'est aucunement calorique.

Perception des Québécois quant aux propriétés bénéfiques de la pomme de terre

- Près des deux tiers des répondants (64%) considèrent que la pomme de terre est une source significative de potassium. Près de la moitié des personnes interrogées (49%) croient que la pomme de terre est une source pertinente de fibres alimentaires. Dans la même foulée, 45% des répondants perçoivent la pomme de terre comme une source significative de protéine. Lorsqu'il est question d'antioxydant et de vitamine C, le pourcentage de gens qui disent que la pomme en est une source significative est statistiquement moins élevé et se chiffre à 22%.

À votre avis, la pomme de terre est-elle une source significative de ... (n=1000)

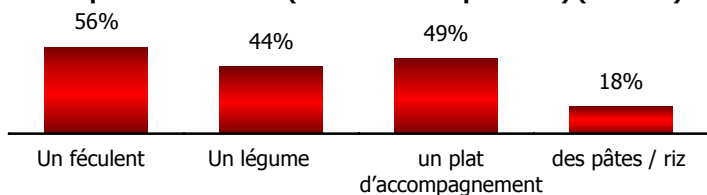
| | Oui | Non | Ne sait pas |
|---------------------|-----|-----|-------------|
| Potassium | 64% | 16% | 20% |
| Fibres alimentaires | 49% | 46% | 5% |
| Protéine | 45% | 50% | 6% |
| Antioxydant | 22% | 50% | 28% |
| Vitamine C | 22% | 59% | 19% |

- Les personnes âgées de 18 à 24 ans (60%) et celles de 65 ans et plus (57%) sont statistiquement plus nombreuses à dire que la pomme de terre constitue une source significative de fibres alimentaires. Il en est de même pour les retraités (57%).
- Un pourcentage plus élevé d'hommes (53%), de personnes âgées de 65 ans et plus (56%), de travailleurs manuels (58%), de retraités (57%), ou de sans emploi (63%), de répondants avec des enfants (48%) et de gens ayant une formation scolaire de niveau primaire (80%) ou secondaire (56%) pensent que la pomme de terre est riche en protéine.
- Ce sont les personnes âgées de 55 à 64 ans (30%) et celles de 65 ans et plus (28%) ainsi que les répondants ayant une formation de niveau primaire (34%) qui sont plus nombreux à dire que la pomme de terre est un aliment riche en vitamine C.

La pomme de terre perçue comme un féculent, un plat d'accompagnement ou un légume

- Interrogées au sujet de l'image à laquelle ils associaient le plus la pomme de terre, 56% des personnes ont répondu un féculent, 49% un plat d'accompagnement et 44% un légume. Ils sont par ailleurs, 18% à faire une association avec des pâtes ou du riz.

Parmi les images suivantes, à quoi associez-vous davantage une pomme de terre ? (deux mentions possibles) (n=1000)



- Les personnes ayant le profil suivant ont davantage associé la pomme de terre à un féculent : les femmes (62%), les professionnels (62%), les personnes dont l'éducation est de niveau collégial (67%) ou universitaire (62%).
- Une plus grande proportion d'hommes (49%), de personnes de 65 ans et plus (57%), de résidents de la grande région de Québec (56%) et de répondants dont la scolarité atteint le niveau secondaire (53%) ont associé davantage la pomme de terre à un légume.
- Finalement, les personnes de 18 à 24 ans (29%) sont plus nombreuses à associer davantage la pomme de terre aux pâtes ou riz.

Comparaison entre la pomme de terre, le riz et les pâtes

- De façon générale, les répondants croient que parmi les aliments suivants les pâtes sont les plus riches en calories (60%) suivies de la pomme de terre (24%) et du riz en troisième place avec 11% des mentions.
- Par ailleurs, lorsqu'il est question de féculent la pomme de terre est perçue comme l'aliment parmi la liste qui en contient le plus (42%). Viennent ensuite les pâtes alimentaires avec le tiers des mentions (33%) et le riz en dernier lieu avec 21%.

À votre avis, dans quel aliment y a-t-il le plus de ... ? Est-ce dans ... (n=1000)

| | Riz | Pâte | Pomme de terre | Ne sait pas |
|-------------|-----|------|----------------|-------------|
| de calories | 11% | 60% | 24% | 4% |
| de féculent | 21% | 33% | 42% | 5% |

- Les répondants de 25 à 34 ans (70%) et les personnes au foyer (74%) sont statistiquement plus nombreux, en proportion, à dire que les pâtes sont les plus riches en calories alors que les résidents du centre (32%) et de l'est du Québec (34%) sont plutôt d'avis que la pomme de terre est l'aliment parmi les trois qui contient le plus haut taux de calories.

- La proportion de femmes (37%), de personnes âgées de 18 à 24 ans (42%) et de répondants sans enfants (35%) à avoir mentionné les pâtes comme étant l'aliment parmi les trois qui contient le plus de féculent est significativement plus élevée. Les personnes de 65 ans et plus (52%) et les universitaires (48%) sont plus nombreux, en proportion, à dire que la pomme de terre est l'aliment parmi les trois qui contient le plus de féculent.



